

Le parler acadien dans le théâtre des Araignées du boui-boui

Normand Godin

Ancien directeur artistique et metteur en scène des Araignées

Comme tout le monde le sait, les Acadiens ont été déportés d'Acadie néo-écossaise, principalement en 1755, mais un certain nombre d'entre eux sont revenus dans les Provinces maritimes (le Nouveau-Brunswick (où ils sont le plus concentrés), la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve.

En Nouvelle-Écosse, on les retrouve dispersés aux quatre coins de la province, et chaque communauté possède sa propre variété de français, très distincte du groupe linguistique québécois et même des groupes minoritaires canadiens qui en sont issus. Selon Antonine Maillet, dans son *Rabelais et les traditions populaires en Acadie*, les communautés acadiennes ont survécu non seulement parce qu'elles ont été coupées de la France et qu'elles vivaient en autarcie, mais aussi parce qu'elles ont opté pour une économie agraire plutôt qu'industrielle.

Pendant, à cause du monde moderne (les échanges commerciaux, la mobilité de la main d'œuvre et les communications), l'assimilation à l'anglais est si rapide que les statistiques à cet effet sont notables à chaque recensement. De plus, et selon moi, la génération des années 90 a perdu 80 % de sa richesse linguistique acadienne par rapport à celle qui l'a précédée dans les années 70. Souvent, les jeunes Acadiens trouvent l'anglais plus attrayant et considèrent que l'apprentissage du français normatif est un pur rituel scolaire

Ceux qui tentent de préserver le français en Acadie se butent à l'apathie d'une part importante de la population, qui considère leur parler comme un simple moyen de communiquer entre voisins. L'assimilation se traduit alors par une inéluctable et progressive métamorphose vers une autre langue. Or, dans ce contexte critique, toute activité de nature à éveiller la conscience des gens est bienvenue.

C'est pourquoi les Araignées ont décidé de présenter du théâtre en parler acadien, pour valoriser l'héritage linguistique des gens qui le connaissent. Leur but était de provoquer une prise de conscience chez les spectateurs concernant la langue, de susciter chez eux le plaisir de bien la parler et de leur transmettre l'idée que chaque langue a son génie, reflet d'une expérience très particulière de la vie. En somme, les Araignées tentaient et tentent toujours, bien modestement, d'illustrer et de défendre la capacité du parler régional à refléter la culture locale. Un peu comme DuBella, dans son *Deffence et illustration de la langue francoyse* (1549), on pourrait arguer que le parler des Acadiens est un outil viable de communication qui pourrait, s'il était nourri et mieux employé, continuer à se maintenir. La triste réalité, cependant, est tout autre : sous la pression des nouvelles technologies et en l'absence d'appui des médias français, le parler acadien est en train de perdre la plupart de ses termes traditionnels, beaucoup de sa verve, et il glisse vers un créole mi-français mi-anglais.

Les Araignées avaient dès le début adapté le vocabulaire des pièces à leur public, moins versé en français international. L'idée de les adapter ou de les écrire carrément en parler acadien de la Baie Ste-Marie est venue en 1986, avec les farces du moyen âge, adaptées à partir du moyen français. La troupe effectuait principalement ses tournées dans les communautés acadiennes de la province : Clare, Argyle, Chéticamp, Arichat, Pomquet et à Halifax aussi où se trouve un assez grand nombre d'Acadiens et de francophones. Elle jouait pour les élèves

dans des gymnases d'écoles secondaires, et, le soir, devant les adultes. Il est bien entendu qu'avec une pièce de théâtre par année, les Araignées n'entretiennent pas l'illusion de renverser le processus d'anglicisation.

D'autres motifs ont également poussé la troupe de théâtre à utiliser le parler acadien dans leur répertoire théâtral. Le français dit standard n'était pas du tout naturel dans la bouche des acteurs, tant francophones qu'anglophones. Les tournures de phrase, la grammaire, le lexique, la prononciation, tout sonnait faux. Alors, en tant que metteur en scène, j'ai opté pour le naturel. D'abord, j'ai décidé de travailler davantage avec des acteurs acadiens et, exceptionnellement, avec des acteurs anglophones qui maîtrisaient déjà très bien le français et qui pouvaient même s'ajuster au parler acadien. De plus, les dialogues ont été créés, traduits ou adaptés dans le parler acadien propre aux régions d'où étaient issus ces acteurs. Le texte devait être facile à dire, sonner juste dans la bouche de l'interprète et porter avec lui toute sa charge émotive. C'est ainsi que les acteurs sont devenus naturels, et, dans le processus, leurs gestes et mimiques, si intimement liés à la 'parlure' acadienne, se sont trouvés libérés.

Un autre élément qui inhibait les acteurs acadiens résidait dans la nature même du français standard. En effet, le français contemporain est plutôt intellectuel et abstrait, alors que le parler vernaculaire acadien est bien davantage ancré dans le concret, et il se sert d'images tirées du monde réel. Ce qui, en français international, s'exprime en un mot et s'adresse à l'intelligence doit être traduit en acadien par des locutions imagées de la vie courante. Cette langue devient donc plus visuelle, plus sonore, plus olfactive. Au théâtre, l'acteur livre un texte chargé de sensations, et il se crée un contact immédiat avec le public.

Les traductions ou l'écriture en acadien exigeaient un travail minutieux. Il fallait transposer du génie du français au génie du parler acadien, substituer tous les anglicismes par des équivalents tirés du vieux fonds du 17^e siècle, toujours en usage à la Baie, et ne pas négliger les tournures plus récentes qui faisaient déjà partie du patrimoine régional. Et, pour se défendre de ceux qui contestent la validité historique de ce parler ancestral, il fallait pouvoir justifier, dans la mesure du possible, tout ce qui se démarquait du français d'aujourd'hui, en s'appuyant sur des études lexicologiques, morphologiques et phonétiques trouvées, notamment, dans *Le Glossaire acadien* de Pascal Poirier et dans le *Dictionnaire historique de la langue française* de Robert.

Ainsi, nous essayions de sauver de l'extinction les mots et tournures colorés du parler français d'avant 1630, date à partir de laquelle le gros des colons français s'est installé en Acadie. Ces joyaux de la langue, encore utilisés aujourd'hui, sortaient souvent de textes médiévaux tels que *Les quinze joies de mariage*, *La farce de Maître Pierre Pathelin*, et d'œuvres littéraires du 16^e siècle, tels que *Gargantua et Pantagruel* de Rabelais. Loin d'être une langue morte, le parler acadien de la Baie est bien incarné dans les populations régionales, chez les plus vieux surtout, il faut le dire. C'est pourquoi nous nous sommes appuyés sur des locuteurs acadiens bien vivants dont deux principaux : Denis Comeau et François Thibault, qui maîtrisent fort bien leur héritage linguistique.

De cette façon, les Araignées pouvaient communiquer avec le public dans une langue qui était bien la leur, ce qui est rare dans une zone linguistique géographiquement restreinte. En effet, les pièces présentées dans les communautés acadiennes par les troupes professionnelles de l'extérieur ne reflètent jamais l'identité linguistique acadienne de la région où elles sont jouées. Pourtant, les habitants du sud de la France se retrouvent dans le théâtre de Pagnol, les

Cockney s'identifient à *Coronation Street*, les Québécois se reconnaissent dans *Les Belles sœurs*, les Texans dans leurs westerns. Que le théâtre soit systématiquement présenté dans un parler distinct de celui des spectateurs est, au contraire, une forme d'aliénation. D'où le besoin d'un théâtre dont la langue est moulée sur celle du milieu où l'on présente les spectacles. Quel plaisir alors de voir les spectateurs, jeunes ou adultes, réagir aux subtilités de leur langue, aux sous-entendus, aux allusions, aux tabous transgressés ! Voilà pourquoi, en partie probablement, les Araignées ont été reconnues par la Cultural Federations of Nova Scotia comme une richesse culturelle.

Toutefois, les membres de l'élite acadienne, en général, dédaignent l'usage de la langue vernaculaire et récusent les arguments que nous présentons pour encourager son emploi ; sans doute parce c'est là un douloureux rappel des efforts qu'ils ont mis à se distancier d'une langue marginale qui les empêchaient d'évoluer dans les plus hautes sphères de la vie culturelle et économique.

C'est ainsi qu'en 1989 les directeurs d'école, réunis en conseil, ont exclu les Araignées de leurs établissements d'enseignement pour la bonne raison que le spectacle théâtral allait être présenté en parler acadien de la Baie. Cependant, quelques articles à ce sujet dans les journaux, une protestation étudiante et l'intervention d'un directeur plus allumé ont rétabli le cours normal des spectacles dans les écoles l'année d'ensuite. Il convient d'ajouter que dans les écoles acadiennes, il n'existe pas de politique de promotion du parler traditionnel. On a bien juste le temps et l'énergie d'enseigner le français standard. Et même si on jugeait important d'expliquer les richesses de la langue traditionnelle, on n'aurait pas les ressources pour mettre en œuvre une telle politique pédagogique. La même situation prévaut, à peu de choses près, à l'Université. En tant que professeur à cette université, j'ai toujours pensé que la promotion du parler acadien allait de pair avec le perfectionnement du français normatif.

Il est bien clair que l'apprentissage du français international constitue une ouverture sur le monde, ouvre des possibilités de voyages et d'emploi et, qu'à ce titre, les maisons d'enseignement se doivent d'amener les élèves et les étudiants à faire le saut entre leur langage local et la langue française mondialement répandue.

S'agit-il alors d'une colonisation linguistique par le français, en plus de la colonisation par l'anglais ? Oui, dans une certaine mesure. En s'internationalisant, les parlers acadiens s'érodent un peu et perdent de leurs caractéristiques propres. Ce sont toutefois les effets secondaires du grand bienfait que procure le français standard, à savoir la possibilité pour un peuple minoritaire d'assurer la survie de sa langue. Comment ? Par l'accès aux médias (journaux, revues, télé, films, livres), ce peuple peut nourrir sa langue, remplacer la terminologie moderne anglaise par son équivalent français, s'habituer aux accents des francophones du monde et faciliter le passage de l'oral à l'écrit. Car il est curieux de constater que les Acadiens de la Nouvelle-Écosse parlent français mais écrivent en anglais. La raison en est que l'anglais oral qu'ils entendent à profusion dans les médias est plus proche de l'anglais écrit, et que, d'autre part, ils lisent abondamment l'anglais. Les Québécois aussi ont un parler vernaculaire distinct du français de France, mais ils se nourrissent quotidiennement de télé, de films, de publicité et de journaux en français standard et, ainsi, développent une connaissance du moins passive du français international. Quand ils le veulent, ils peuvent toujours utiliser ce registre international. Sans nourriture, la langue d'un peuple encerclé par une langue étrangère de prestige est appelée à disparaître. Et un peuple fortement minoritaire n'a pas les moyens financiers de produire une 'nourriture' ou production orale et écrite nombreuse et intéressante. Or, par le biais du français international, l'Acadien a accès aux productions

orales et écrites du Nouveau-Brunswick, du Québec, de la France, de la Belgique et d'une grande partie de l'Afrique. En somme, il faut que les jeunes Acadiens internationalisent leur français maternel, sans négliger le plaisir et la fierté de s'exprimer dans l'idiome maternel avec toutes ses richesses.

La participation réussie des Araignées aux festivals provincial et national (Victoria) en 1989 avec *La Farce de Maître Pierre Pathelonne* aura probablement créé chez les Acadiens de la Nouvelle-Écosse une prise de conscience de la valeur culturelle de leur langue. Les succès subséquents au Festival international de théâtre de Liverpool, en 1992, avec *Panique à Longueuil*, qui s'est attiré l'honneur de représenter la Nouvelle-Écosse au Festival National, à Gander (T.-N.), et puis celui de représenter le Canada au Festival mondial de théâtre de Monaco en 1993, ces succès dis-je ont donné une légitimité à leur promotion du parler acadien.

L'expérience des Araignées a été également mise à contribution lors du tournage, il y a quelques années, du film *Rendez-vous 1604* de l'Office National du Film qui portait sur les premiers échanges entre Français et Mi'kmaq. Le producteur avait embauché plusieurs acteurs de la troupe et m'avait demandé de traduire les dialogues en français. J'ai fortement recommandé l'usage du parler acadien de la Baie Ste-Marie, plus près de la langue employée par les premiers colons, ce dont le producteur fut enchanté. C'est ainsi que les acteurs ont rempli leur rôle avec aisance et donné au film un air d'authenticité.

Trois dîners-théâtre, écrits sur des thèmes propres à la communauté, ont davantage renforcé le plaisir généré par l'usage régional de la langue.

Mais c'est avec les onze saisons estivales du drame musical *Évangéline* que le parler acadien de la Baie s'est trouvé ennobli aux yeux des gens de la région.

Toute langue évolue dans le temps et selon les pays qui l'emploient. Le parler acadien, du moins en Nouvelle-Écosse, est en voie de devenir un créole, et certains vous diront que leur langue hybride est la langue de leur cœur. Dans ce contexte, les efforts des Araignées pour proposer un parler délesté de tous ses anglicismes et parlé avec l'élégance d'il y a quarante ans, paraissent réactionnaires et comparables aux grammairiens d'autrefois qui tentaient de freiner l'évolution du français. Il est vrai que les efforts du boui-boui trahissent une certaine nostalgie d'une langue riche, aux racines profondément ancrées dans les provinces de France et qui a survécu aux transplantations, aux grands déménagements de l'histoire et qui est parvenue jusqu'à nous souvent intacte, dans sa prononciation même.

Les Araignées, naïvement peut-être, croient qu'il faut, contre vents et marées, valoriser le riche héritage des parlers acadiens de la Nouvelle-Écosse, que les experts estiment les mieux préservés.

Exemple de l'emploi du parler acadien dans le théâtre des Araignées,

suivi de quelques notes explicatives sur ses particularités.

Pour les découvrir toutes, consulter notamment :

Le glossaire acadien de Pascal Poirier, *Le Dictionnaire du français acadien* de Yves Cormier, *Le dictionnaire historique de la langue française*, Robert, *Le parler de la Baie Sainte-Marie* de Félix Thibodeau et le *Glossaire du parler français au Canada* de la Société du parler français au Canada, Presses de l'Université Laval, Québec.

Il s'agit, dans l'exemple qui suit, d'une pièce du 15^e siècle traduite en parler acadien de la Baie Sainte-Marie, N.-É., par Normand Godin et François Thibault.

Vous pouvez entendre cette scène sur vidéo, fournie en annexe.

La Farce de Maître Piarre Pathelonne (anonyme)

Scène 1 Chez Pathelin

Pathelin : V'êteur pendu¹ ! Philomène, j'asseye de cotchiner², de voler, ma's ça va reinque point d'avant ; j'sus déconforté. Ah ! quandque j'y pense... tant c'que j'étais un june homme de louâ, j'étais vaillant ; j'défendais l'monde, pis ça payait d'la grouse argent...

Philomène : Sakerdjé³, h'y pense moi itou ! Mais l'monde te trouve point aussi vaillant en louâ coumme d'accoutume. Tout l'monde voulait t'aoir pour les défandre ça faisait peur et trembler. Asteur, i t'appelont⁴... ben, i t'appelont pouonne.

Pathelin : Y a point dans tout l'pays un homme pluse savant qu'moi, aut'que l'préfa.

Philomène : Vous en êtes deux mêmes, deux vieux vessous⁵ : lui itou i' a appris à lire dans les grous lives pis sarvir des mots d'tchinze sous.

Pathelin : J'peux gagner tous mes causes... et pis ej' chante coumme in ozeau⁶ à l'église !

Philomène : T'as la bradjette au vent⁷. Et pis quoi-c' ça ça nous donne ? Rien du tout ! et pis nos hardes er'semblont des guenions et pis ej'pouvons point nous acheter d'auteurs (*d'autres*) penaillons. Quoi ça vaut toute ton étude ?

Pathelin : Fa's-touâ aller les babines si qu'tu veux⁸, femme, mais si que j'me baillais l'are⁹, moi j'sarais y'ou trouver des tuniques pis des penaillons. Pis si qu' toute va bonne, ça s'sara¹⁰ (*saura*).

Philomène : Jésus Christ de Djeu ! J'te counnais, t'es un fainéant ! J'sais coumment c'tu l'aras. T'as la main l'jarte¹¹, t'iras flauber¹² tchetzonne¹³.

Pathelin : Point du tout ! J'sus l'meyeur homme de louâ du pays. C'est reinque que j'counnais mon méchier.

Philomène : Ouais, ton méchier d'voleur ! Pour ça, t'es l'meyeur dans l'pays.

Pathelin : Ej' sus l'meyeur homme de louâ !

Philomène : Non, el meyeur voleur ! Tout l'monde en parle cobein c'que t'es d'tous vices.

Pathelin : Le monde qui dit ça, c'est du monde riche avec des belles hardes, pis d'l'argent en masse. Ma's, j'ai radoté mon soûl¹⁴. Asteur, faut qu'j'hale mes bottes d'icette¹⁵. Ej' crois que j'vas aller fare une tournée au marché.

Philomène : Jésus Mère, es-tu bu¹⁶ ? Au marché ? Ça ça a point d'arume¹⁷.

Pathelin : Pis touâ, entends-tu sourd¹⁸? (*Pathelin chante*) Au marché, ej'sus parti au marché... (*Il parle*) Veux-tu que j'ramène du butonne pour te fare des neuves hardes¹⁹? Ou tcheut affaire pour le logis? Ça nous prendrait des penaillons neus. J'avons pus djarre²⁰ de hardes.

Philomène : Ma's j'avons pus djarre d'argent. Coumment c'tu feras pour payer?

Pathelin : Arrête tes petouneries²¹. Mêle-touâ d'tes plures... Tcheu couleur que t'aimerais l'mieux, touâ qu'aime les fanferluches²²? Gris, vart, gris-vart? Du butonne de Paris? Dis-mouâ la couleur, faut qu'j'le save. J'allons aoir beau.

Philomène : Prends ça qu'tu pourras. Tu pourras point chouésir, parce que tu pourras point payer. Tu vas t'trouver les tchulottes à bas²³, le tchul coudu²⁴.

Pathelin : (*Comptant sur ses doigts*) Pour touâ, deux varges et demie, pis pour mouâ, trois ou même quatre varges, ça fa't...

Philomène : Ma's tchi c'qui va t'prêter d'l'argent?

Pathelin : Pisse point dans les couonnes²⁵. Tchetzonne va m'en prêter, et pis j'les r'payerai quand c'la lune ara des pattes pis qu'les poules aront des dents, et pis pouonne avant. J'ajèterai du drap gris, pis j'ajèterai du drap vart, pis j'ajèterai du drap gris-vart, pis pour une couvarte²⁶, trois ou quatre varges de butonne mauve.

Philomène : Bein, vas-yi! Et pis oblie point d'boire, si qu'tu²⁷ trouves tcheut mode de moyaque²⁸ à te prêter d'l'argent.

Pathelin : Prends garde au logis. Ouarons! (*Il part*)

Philomène : V'êteur peinturée! Tcheu-z-esclâve²⁹ qu'i va aller embeurrer asteur?

Notes principales

1—**Je veux être pendu**. On retrouve cette expression dans les textes du moyen âge.

Êteur : métathèse de *être*. La métathèse est fréquente en Acadie : fromage, guernouille, beluet,...

2—**Coquiner** : Agir comme un coquin, malhonnêtement. Les *qu* se transforment en *tch* (quinze=tchinze).

3—**Sacré Dieu!** : *Sakeur* est la métathèse de *Sacré*. *Djé*=Dieu. Les *Di* suivis d'une voyelle se transforment en *Djieu*, *djâble*, *djémant* (*diamant*),...

4—**Ils ne t'appellent point**. Le *point*, considéré littéraire en français standard, est très abondamment employé en Acadie. Il venait renforcer la négation *ne* dans la phrase : je ne couds *point*. (Je ne mange mie ; je ne marche pas ; je ne bois goutte.)

5—**Vantard**. *Vessou*, adjectif dont la terminaison en *ou* précède celle en *eux*, comme dans *peurou-se* (peureux-euse). Désigne quelqu'un qui lâche des vesses (gaz fétides, sans bruit, par l'anus). Par extension, celui qui se vante éhontément.

6--**Oiseau**. Provenant du latin *aucula*, on le retrouve au moyen âge. Le nom du poète canadien Albert *Loseau* témoigne de cette prononciation ancienne.

7—**La braguette au vent**. Quelqu'un qui s'enorgueillit. Dont la démarche exprime la vantardise. *Braguette* vient de *brayette* (1379) de *braie* (sorte de pantalon). Depuis le 16^e siècle, la *braguette* signifie l'ouverture dans un pantalon correspondant aux parties génitales de l'homme.

8—**Si**. *Si que* est hérité de France, dans les parlers d'Anjou.

9—**Se lancer**. *Donner l'erre*, signifiait donner de la vitesse à un bateau. Au 17^e siècle, *erre* signifiait le momentum acquis par un bateau quand on cessait de lui donner une impulsion. On l'a appliqué aussi à des personnes, à des animaux.
Bailler : donner.

10—**Cela se saura**. *Savoir* donnait, autrefois, *sarai, il sara*.

11—**Tu as la main légère** : Tu voles. *Léjarte* : prononciation dialectale qu'on trouve en Anjou.

12—**Tromper, voler**. On trouve ce mot en Picardie et dans le nord de la France. *Flauber*, en vieux français, signifiait *battre*.

13—**Quelqu'un**. *Que* fait *tcheu*. Le *L* disparaît, selon les prescriptions d'un grammairien du 17^e siècle, et se prononce *queu-que-z-un*.

14—**J'ai radoté à satiété**. *Soûl* était au début utilisé pour vouloir dire *rassasié*, pour le boire et le manger : *J'ai mangé mon soûl*. Dès le 12^e siècle, il s'emploie au figuré dans *être dégoûté de faire quelque chose* : *J'ai travaillé mon soûl*. Mais, à partir de 1690, il se limite à *ivre*.

15—**Il faut que je parte**. *Haler* était un terme marin. On l'a appliqué à d'autres usages : *Haler une chaise*,... L'idée de transporter ses bottes ailleurs pour signifier *partir* est une image amusante. A la Baie Ste-Marie tout au moins on utilise aussi le mot *caristean* (ou *canistean* dans Pascal Poirier) : *Faut qu'j'hale mes caristean d'icette*. *Canistean* est une sorte de mocassin fait de la peau non tannée d'un genou d'animal.

16—**Es-tu en boisson ?** *Cet homme est bu*. L'ancien français disait *esbeu* ou *embeu*. *Être bu* s'emploie encore dans certains coins de France.

17—**Cela n'a pas de sens** (de rime). *Cela n'a ni rime ni bon sens*. En Anjou, on entend : *Ça n'a pas une miette de rime ce que tu dis là*. *Rime*, pour eux, signifie une rangée de choses bien agencées. *La rime*, d'où *l'arrime*.

18—**Es-tu dur d'oreille ?** *Entendre sourd* était admis par l'Académie.

19—**Vêtements neufs.** L'usage, autrefois, plaçait l'adjectif épithète davantage avant le nom, comme on le constate en lisant les œuvres du Grand siècle.

20—**Nous n'avons guère de vêtements.** Plus beaucoup.

21—**Maugréer, se plaindre.** *Petounerie* vient du mot *pétun* (tabac) 1555, issu d'une langue indienne du Brésil. Le verbe *pétuner* (fumer), employé à partir de 1603 a été remplacé, à partir de 1664, par *fumer* dans le sens d'*aspirer de la fumée par la bouche*. Cependant *pétun* et *pétuner* sont demeurés dans la langue, de façon archaïque, jusqu'au 19^e siècle, dans certains dialectes de l'Ouest de la France. *Pétun* et *pétuner* sont très fréquents dans la langue d'explorateurs tels que Champlain, Radisson, Sagard, ... parce que les Autochtones faisaient grand usage du tabac. En Acadie, il signifie, *quelqu'un qui se plaint à voix basse, qui maugrée*. Il est intéressant de noter que le verbe *fumer*, employé au figuré, signifiait *s'exciter* à la fin du 14^e siècle, et qu'au milieu du 15^e siècle le sens s'est étendu à *se mettre en colère*.

22—**Fanfreluches.** Ornaments sans grande valeur dans l'habillement féminin.

23—**Les culottes baissées.**

24—**Le cul cousu.** Être dans le pétrin, en mauvaise posture. Le *que* se transforme en *tch*. *Cœur* = *tchoeur*. Cette prononciation s'emploie encore dans certaines parties de la France et en Martinique. On déclinaît le verbe : je couds, tu couds, il coud, je coudons, vous coudez, ils coudont. J'ai coudu.

25—**Ne t'énerve pas.** Expression propre à la Baie Ste-Marie ? *Demonne*=*demain*, car les mots se terminant en *ain* se prononcent *onne* en fin de phrase : Donne-moi le *ponne* (pain).

26—**Couverture.** Depuis le haut moyen âge, on a employé *couverte*.

27—**Si.** *Si que* se retrouve chez de bons auteurs du 16^e siècle. Encore employé en Anjou.

28—**Canard de mer, l'eider américain.** C'est un mot amérindien que divers colons français du 17^e siècle ont écrit différemment : *moïac* ou *moyack*. Nicolas Denys (1672) écrit *Moyaque*. A la Baie Ste-Marie, on affuble de ce vocable une personne qui se comporte de façon stupide.

29—**Quelle personne à l'esprit borné ; quel souffre-douleur.** Madame de Lafayette a employé le mot *esclave* dans ce sens au 17^e siècle.